

REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION COMPTE-RENDU

12 juin 2017 à Modane

ETAIENT PRESENTS – Collège public :

Structure	Représentant	Nom
SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE	TITULAIRE	GALLIOZ Jean Michel Président du GAL
CONSEIL DEPARTEMENTAL	TITULAIRE	HARS Rozenn
3CMA	TITULAIRE	REYNAUD Jean-Michel

ETAIENT PRESENTS – Collège privé :

Structure	Représentant	Nom
CHAMBRE D'AGRICULTURE MAURIENNE TOURISME	TITULAIRE	TOURT Albert
COOPERATIVES LAITIERES	SUPPLEANTE	VINCENDET Florence
SICA BEAUFORT	TITULAIRE	MOLLARET Guy
LA MNNE DANS L'ASSIETTE	TITULAIRE	ROUX Daniel
CHAMBRE DE METIERS	SUPPLEANT	GAINETDINOFF Daniel
OPERATEURS CULTURELS	TITULAIRE	PERSONNAZ Henri
UCA	SUPPLEANT	PASQUIER Yves
MAURIENNE EXPANSION	TITULAIRE	RITTAUD Mathilde
	SUPPLEANT	CHEMIN François PARIS Florian

ASSISTAIENT EGALEMENT :

Structure	Représentant	Nom
COOPERATIVES LAITIERES	Suppléante remplaçante	PELLISSIER Anaïs
CHAMBRE DE METIERS	Titulaire remplaçant	PERSONNAZ Mathieu
LYCEE PAUL HEROULT	Suppléant remplaçant	GERVY Cédric
MAIRIE DE MODANE	Monsieur le Maire	RAFFIN Jean-Claude
CONSEIL REGIONAL	Direction de l'Agriculture et du Développement rural	WEISS Stéphane
SPM	Equipe LEADER	DINNAT Benoît LONGHI Raphaëlle ROMERO Christel

ETAIENT EXCUSES :

Structure	Représentant	Nom
COMMUNE DE MODANE	TITULAIRE	SELTZER Nicole
CONSEIL REGIONAL	Déléguée à l'agriculture, la forêt, la ruralité, la viticulture et aux produits du terroir	BONNIVARD Emilie
ASSOCIATIONS « DEVELOPPEMENT DURABLE »	SUPPLEANTE	BIEHLER Lisa
ACA	TITULAIRE	TRANCHANT Marilyne
OPERATEURS CULTURELS	TITULAIRE	VILLERMET Bernard

21 personnes présentes au Comité de Programmation de juin 2017.

12 ayant voix délibérante (55% des membres ayant voix délibérante) dont 9 appartenant au Collège Privé (75% des votants en ouverture de séance).

⇒ Principe du double quorum respecté pour la tenue du Comité de Programmation

ORDRE DU JOUR :

1. Actualités de notre programme LEADER
2. Sélection de projets
3. Programmation d'un projet
4. Questions diverses

PIECES JOINTES :

Diaporama de présentation

1. Actualités de notre programme LEADER

Monsieur Jean-Claude RAFFIN, Maire de Modane, est heureux d'accueillir l'assemblée sur sa commune pour la première fois ; un pot sera offert aux participants en fin de réunion.

Monsieur Jean-Michel GALLIOZ demande aux membres de se prononcer sur le compte-rendu du dernier Comité de Programmation ; celui-ci est validé à l'unanimité des membres présents. Les dates suivantes sont alors fixées pour les prochaines rencontres : 18 septembre et 13 novembre 2017 (avec Assemblée annuelle du GAL) ; 22 janvier, 19 mars et 18 juin 2018.

Une pochette aux couleurs de l'opération et de ses financeurs est remise aux membres du Comité de Programmation ; elle contient notamment la grille de sélection et le règlement intérieur du GAL.

1.1 Actualités diverses :

- La Maurienne dans l'Assiette est temporairement mise en sommeil.
- Site (leader.maurienne.fr) et page Facebook Leader Maurienne créés.
- Conférence de presse de lancement du programme le 3 avril 2017.
- Un stand LEADER au Comice Agricole à Saint-Jean de Maurienne le 30 avril.
- Revue des projets déposés ou en « gestation » à ce jour (cf présentation)

1.2 Composition du Comité de Programmation :

Les changements suivants sont validés à l'unanimité des membres présents :

- Collège public : 2 modifications
 - o La 3CMA remplace la Communauté de commune Arvan
 - o Cédric GERVY remplace G. MANIERO : Suppléant Lycée Paul Héroult
- Collège privé : 5 modifications
 - o Paysans d'Ici et d'Ailleurs ne souhaite plus participer : -1 membre votant privé
 - o Léonard MOUSSET remplace E. COURTET : Titulaire Groupements agricoles
 - o Anaïs PELLISSIER remplace R. BLANC : Suppléant Coopératives laitières
 - o Mathieu PERSONNAZ remplace H. PERSONNAZ : Titulaire CMA73
 - o La FAGIHT sera sollicitée pour nommer deux représentants, Daniel GAÏNETDINOFF adhérent à cette fédération pourrait la représenter.

1.3 La Coopération dans LEADER :

Une réflexion collective autour de pistes d'actions qui pourraient s'inscrire dans cette partie de la stratégie du territoire s'est engagée ; les thèmes suivants ont été avancés :

- Restauration collective
- Produits locaux en circuits courts et tourisme
- Réintégration viticulture en Maurienne / échange Val de Suze... où des vigneron sont bien en place avec des vignes en fortes pentes
- Culture de variétés de montagne, ex : pomme de terre d'altitude
- Salon du goût à Turin, mouvement du « slow food » avec un approvisionnement dans un rayon de 50km / produits locaux. Valoriser les initiatives en Maurienne
- Balades gourmandes, découverte des vignes et produits locaux / Circuit découverte en vélo à assistance électrique
- Artistes peintres de pleine nature internationaux

Si dans la pratique certaines choses, notamment « locavores » se font, une manière de mettre en lumière, de communiquer largement et efficacement sur ces initiatives serait intéressante à mettre en place, dans un but également d'éducation du consommateur

2. Sélection des projets

Les projets suivants sont sélectionnés à l'aide du système de « color vote » : pour chaque critère, un score est attribué par chacun des membres du Comité de Programmation ayant voix délibérative. La note majoritaire est retenue par critère :

CRITERES DE SELECTION		PROJETS PRESENTES :	
		Y. PASQUIER	E. GACHET
		Matériel agricole FA1 : Produire	Rucher pédagogique FA3 : Sensibiliser
A	Respect de l'environnement et valorisation des ressources	3	3
B	Rentabilité et viabilité économique	3	
C	Sens et qualité de l'action (sensibilisation/formation)		3
D	Origine de la matière première	3	
E	Commercialisation des produits	3	
F	Niveau d'intégration dans les objectifs du programme	3	3
G	Efficiéce du projet	3	3
H	Les pratiques novatrices	2	2
I	Logique de mise en réseau	3	2
TOTAL		23/24	16/18
REMARQUE		12 votants* dont 4 public	13 votants dont 4 public

* Yves PASQUIER ne prenant pas part au vote

3. Programmation des projets

La phase de programmation des dossiers consiste à arrêter les montants financiers ; ci-après le montant programmé ce jour : 2 689.52€ de FEADER sur la fiche 1 pour le projet de Yves PASQUIER dont le cofinancement est apporté par le Conseil Départemental.

Fiches actions	MAQUETTE INITIALE ET AVENANT			PROGRAMMATION			SELECTION		EN COURS		PROG + SELEC + EN COURS		Enveloppe dispo (sur enveloppe - 15% réserve)	
	Enveloppe FEADER initiale	Réserve de performance (15%)	Total enveloppe FEADER	Montants programmés	Nb dossiers	Part des montants prog. en %	Montants restants à programmer	Montants validés en sélection	Nb dossiers	Montants prévisionnels	Nb dossiers	Estimation tot. montants réservés (prog + opp)		Nb dossiers
1 : Produire, transformer et diversifier	420 750€	74 250€	495 000€	19 994,08 €	3	4,8%	400 755,92 €	20 022,00 €	1	4 800,00 €	1	44 816,08 €	5	11%
2 : Commercialiser les produits	318 750€	56 250€	375 000€	17 419,20 €	2	5,5%	301 330,80 €	0,00 €	0	30 698,93 €	1	48 118,13 €	3	15%
3 : Sensibiliser la population	148 750€	26 250€	175 000€	80 124,01 €	2	53,9%	68 625,99 €	1 314,39 €	1	0,00 €	0	81 438,40 €	3	55%
4 : Coopérations GAL italien	63 750€	11 250€	75 000€	0,00 €	0	0,0%	63 750,00 €	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0%
5 : Animation fonctionnement du GAL	323 000€	57 000€	380 000€	140 008,75 €	2	43,3%	182 991,25 €	0,00 €	0	0,00 €	0	140 008,75 €	2	43%
TOTAL	1 275 000€	225 000€	1 500 000€	257 546,04 €	9	20%	1 017 453,96 €	21 336,39 €	2	35 498,93 €	2	314 381,36 €	13	25%
REVUE DE PROJETS														
1 : Produire, transformer et diversifier				ESTANCO JARDINS ST JU. Y. PASQUIER	3			3CMA	1	GAEC	1			
2 : Commercialiser				SICA L'ARVAN COOP ARVES	2				0	SICA LES CIMES	1			
3 : Sensibiliser la population				BIENNALE SENSIBILISATIO	2			E. GACHET	1		0			
5 : Animation fonctionnement				POSTES 2016 POSTES 2017	2				0		0			

Yves DURBET
Président du Syndicat du Pays de Maurienne

